

Espaces aériens - Chambéry

TMA et CTR de Chambéry

TMA 1, TMA 2, TMA3

Les TMA 1, 2 et 3 sont des espaces de classe **D** du 2ème vendredi de décembre au 2ème lundi d'avril **et** du vendredi au lundi 12 h locales (périodes charters neige).

En dehors de ces périodes les TMA sont de classe **E**.

CTR 1, CTR 2, CTR 3

Les CTR sont des espaces de classe **D**.

La CTR 3 n'existe qu'en période charters neige, lorsque les TMA sont en classe D.

Espace classe D

Radio et transpondeur obligatoires.

Obtention d'une autorisation avant de pénétrer (avec Chambéry Info 123,7).

Les contrôleurs de Chambéry peuvent autoriser un transit sans transpondeur en fonction de leur trafic.

Espace classe E

Transit possible sans contact radio. Celui-ci est vivement recommandé.

Phraséologie radio avec le contrôle de Chambéry

Les TMA de Chambéry sont des espaces de classe D (contact radio obligatoire, autorisation obligatoire, transpondeur obligatoire) pendant la période charters neige (du 15 décembre au 7 avril). Les TMA sont déclassées en E (contact radio non-obligatoire mais recommandé) du lundi 12 heures au vendredi 1 heure pendant cette période. Elles sont de classe E du 8 avril au 14 décembre.

Le contrôle de Chambéry (Chambéry info **123,7**) peut nous autoriser à transiter sans transpondeur dans ses TMA en classe D. Il peut aussi nous refuser le transit en fonction de son trafic.

Les contrôleurs raisonnent en pieds (ft), milles nautiques (NM) et ft/mn pour les vitesses verticales. Il nous faut donc annoncer nos altitudes en ft, nos distances en NM et nos varios en ft/mn. Le calcul mental nous permet de convertir nos m et km avec une approximation suffisante de cette façon :

- Multiplier les mètres par 3,3 (ou les ft par 0,3) pour obtenir des pieds (FL 100 = 10000 ft = 3000 m).
- Diviser la distance en km par 2 pour avoir des NM (10 km = 5 NM).

- Pour les varios: 1 m/s = 200 ft/mn.

Quelques repères :

- Le Revard est à 5 NM de LFLB, la Croix du Nivolet à 4 NM, la limite sud de la TMA à 9 NM.

Pour donner votre position, sachez que les contrôleurs connaissent les principales montagnes environnantes : Revard, Nivolet, Granier, Épine, Dent du Chat. Ils ne connaissent pas l'Outhéran (mais connaissent les Échelles), les Cirques, le Gelas... Vous pouvez également vous situer par rapport aux points de report VFR de la TMA : SB, SM, SW, WA, EY, NL.

Après un premier contact radio, il est impératif de quitter la fréquence comme dans l'exemple 1 ci-dessous. Si vous ne le faites pas, le contrôle de Chambéry déclenchera une procédure de recherche.

En cas de faible trafic, les fréquences de la tour, de l'approche et de l'information sont regroupées. Un seul contrôleur gère ces 3 fréquences. Ne vous étonnez pas d'entendre des avions appeler Chambéry Approche ou Chambéry Tour quand vous êtes sur **123.7**.

Il existe une fréquence ATIS à Chambéry : 127.1, Elle diffuse les informations météo du terrain, la piste en service et d'autres informations comme "activité de parachutage en cours". Il est nécessaire de l'écouter et de retenir le nom de cette information pour l'annoncer à Chambéry au premier contact. Il est possible de la recevoir au sol à Challes ou au téléphone au 04 85 44 09 66 en préparation de vol. C'est bien sûr la plus récente qu'il faut annoncer lors du premier contact avec Chambéry.

Termes officiels contrôleurs-planeur

- Spirale = ronds, 8, S
- Transit en direct = cap ou route maintenu.
- Transit en cheminement = direction maintenue à +/- 30° et +/- 5NM

Format du message

Destinataire Émetteur Position Demande ou information

Réponse du contrôleur Accusé de réception

TMA en classe D - Exemple 1

-- Chambéry Info de FCMOI, planeur de Challes, bonjour.
= FCMOI bonjour

-- OI, avec l'information Echo, à 3 mn au nord de la Croix du Nivolet, à 6000 pieds, demande l'autorisation de transiter en direct vers le Nivolet entre 6000 ft et 7500 ft.
= OI vous êtes autorisé à transiter, rappelez moi à la Croix du Nivolet
- OI autorisé, je vous rappelle à la Croix du Nivolet

.....

- Planeur OI, Croix du Nivolet à 7000 ft, demande à transiter en cheminement vers les Échelles (ou sur une route SSO) entre 8000 ft et 5000 ft. Durée du transit 5 mn.
= OI autorisé, rappelez-moi en sortie de TMA.
- OI je vous rappelle en sortie de TMA.

.....

-- Planeur OI, en sortie de TMA à 5500 ft, pour quitter la fréquence.
= OI autorisé à quitter, au revoir
- OI Au revoir

TMA en classe D - Exemple 2

-- Chambéry Info de FCLMR, planeur de Challes, bonjour.
= FCLMR bonjour

-- MR, avec l'information Juliette, à 5000 ft et 5 NM dans le 090 de Chambéry, demande à transiter par une verticale terrain vers la montagne de l'Épine entre 6000 et 4000 ft. Durée du transit 3 mn, Transpondeur 7000.
= MR, parachutages en cours, affichez 7017, transitez par le sud des installations. Rappelez-moi coupant les axes au sud.
-- MR, transpondeur 7017, je vous rappelle coupant les axes au sud. ...

TMA en classe E - Exemple 1

-- Chambéry information de planeur FCMOI bonjour.

= FCMOI bonjour

-- OI, (avec l'information Golf), dans le 090 du terrain, à 6000 pieds, je transite en direct vers la Croix du Nivolet entre 6000 ft et 7500 ft.

= OI bien reçu, rappelez moi à la Croix du Nivolet.

-- OI je vous rappelle à la Croix du Nivolet.

-- Planeur OI, Croix du Nivolet à 7000 ft, je transite en cheminement vers les Echelles (ou sur une route SSO) entre 8000 ft et 5000 ft.

= OI reçu, rappelez-moi en sortie de TMA.

-- OI je vous rappelle en sortie de TMA

-- Planeur OI, en sortie de TMA (ou à 9 Nm au sud) à 5500 ft, pour quitter la fréquence.

= OI vous pouvez quitter, au revoir.

-- OI au revoir

TMA en classe E - Exemple 2

-- Chambéry information de planeur FCLMR bonjour.

= FCLMR bonjour

-- MR, (transpondeur 7000, information Mike reçue), à 5000 ft et 4 Nm dans le 090 de Chambéry, demande à transiter par une verticale terrain vers la montagne de l'Épine entre 6000 et 4000ft.

= MR, parachutages en cours, transitez par le sud des installations. (Affichez 7017) et rappelez-moi coupant les axes au sud.

-
-

M

R

,

(

t

r

a

n

s

n